



Cadre d'une approche écosystémique de gestion. Les modules sont reliés et souvent employés simultanément ou tous ensemble pour élaborer et exécuter des programmes axés sur l'écosystème (p. ex., protection de la nature sauvage).
 Source : P.A. Gray et R.J. Davidson, « An Ecosystem Approach to Management: A Context for Wilderness Protection », dans D.N. Cole et S.F. McCool, dir., *Proceedings: Wilderness Science in a Time of Change (U.S. Department of Agriculture, Ogden, au Utah, 2000.)*

pratiques de gestion sur place) pour appliquer une approche écosystémique de gestion. Voir le diagramme ci-dessus qui illustre un cadre.

L'approche écosystémique au Canada

Utilisons-nous une approche écosystémique de gestion au Canada?

Oui, en partie. Tous les secteurs de la société canadienne ont commencé à établir des programmes qui visent à réduire ou à éliminer les répercussions de certaines activités humaines sur les écosystèmes. Ainsi, la collectivité de South East False Creek à Vancouver, en Colombie-Britannique, a élaboré des lignes directrices en matière d'aménagement durable en fonction de l'écosystème plus vaste où se trouve Vancouver (voir l'article de fond sur les collectivités durables). L'établissement de nouveaux parcs et d'autres aires protégées pour s'acquitter de l'engagement de conserver des parties d'écosystèmes à leur état naturel constitue aussi des exemples notables de mesures favorisant une approche écosystémique de gestion.

Le Canada a beaucoup progressé vers la création des partenariats nécessaires à l'adoption d'une approche écosystémique. La gestion écosystémique transcende les frontières politiques. Elle exige aussi un partenariat entre les gouvernements, le secteur privé et les collectivités. La coopération s'est avérée essentielle dans un vaste pays où la Constitution ne traite pas expressément de l'environnement. La responsabilité de l'environnement est partagée par le gouvernement fédéral, dix